



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/CONF.189/5/Corr.1  
2 septembre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE MONDIALE CONTRE LE RACISME,  
LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE  
ET L'INTOLÉRANCE QUI Y EST ASSOCIÉE

Durban, 31 août–7 septembre 2001  
Point 9 de l'ordre du jour

**THÈMES DE LA CONFÉRENCE**

**Projet de programme d'action**

**Rectificatif**

Le présent document contient le texte d'un paragraphe proposé par le Brésil au groupe de travail sur le projet de programme d'action à la troisième session du Comité préparatoire, paragraphe qui selon les instructions du Président de ce groupe de travail aurait dû être incorporé dans le projet de programme d'action. Le texte de ce paragraphe, omis par inadvertance du document A/CONF.189/5, qui contient le projet de programme d'action établi pour la Conférence mondiale, est reproduit ci-dessous.

Nouveau paragraphe 68. *Engage vivement* les États et les organisations non gouvernementales à reconnaître que bien souvent, les personnes qui sont victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée peuvent aussi être en butte à une discrimination en fonction de l'orientation sexuelle, et demande aux États, en consultation avec les organisations non gouvernementales compétentes, d'élaborer, de mettre en œuvre ou de renforcer, selon qu'il convient, des politiques et des programmes spécifiques pour lutter efficacement contre cette forme de discrimination multiple.

-----